

REPUBLIQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION DU
DEVELOPPEMENT ET DE LA COOPERATION
INTERNATIONALE

SECRETARIAT D'ETAT

SECRETARIAT GENERAL

PROJET POUR L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET LE
DIVIDENTE DEMOGRAPHIQUE AU SAHEL (SWEDD)

PASSATION DES MARCHES

UNITE-TRAVAIL-PROGRES



جمهورية تشاد وحدة عمل تقدم

رئاسة الجمهورية

وزارة الاقتصاد والتخطيط التنموي والتعاون الدولي

أمانة الدولة

أمانة العامة

مشروع تمكين المرأة والعائد الديموغرافي

قسم المشتريات

SWEDD TCHAD

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT DE TROIS (03) CHEFS
D'ANTENNES DU PROJET SWEDD**

Avril 2022

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS

Dans le Sahel, la transition démographique est en retard. Alors que la mortalité infantile est en baisse, les taux de fécondité restent les plus élevés au monde. Cette situation entraîne une structure d'âge défavorable qui entrave considérablement la croissance économique. Elle se traduit aussi par d'importants besoins budgétaires et crée des demandes élevées d'emplois des jeunes, et peut même, parfois contribuer à une instabilité politique potentielle. Le Sahel risque de rater le dividende démographique à moins qu'une baisse rapide de la fécondité survienne dans un avenir proche conjointement à des améliorations en matière de santé, de nutrition et d'éducation pour renforcer le capital humain.

Le dividende démographique se produit lors de la transition conjointe d'un niveau élevé vers un niveau bas des taux de natalité et de mortalité. Si la fécondité baisse rapidement, le changement de la structure par âge de la population qui en découle conduit à une baisse des taux de dépendance, ce qui provoque une relance potentielle de la croissance économique. La période de faible dépendance est une fenêtre d'opportunité pour créer un plus grand capital humain et une main-d'œuvre plus productive du premier dividende démographique. Les « Tigres » de l'Asie sont les meilleurs exemples de pays qui ont tiré profit avec succès du dividende démographique. Entre un quart et un tiers de la croissance économique remarquable de la Corée du Sud est attribuable au dividende démographique.

Accélérer la baisse de la fécondité est la première étape cruciale dans la transformation de la transition démographique d'une catastrophe potentielle à un dividende démographique. Cet effort est limité dans le temps et doit se réaliser au cours de la prochaine décennie, d'où la justification d'un niveau d'efforts supplémentaire au niveau régional en apport aux programmes nationaux en cours.

Pour déclencher ce dividende démographique, le Tchad a décidé de rejoindre un programme régional, qui financera un appui à trois types d'interventions : (i) autonomisation des femmes et des filles (notamment au travers de la scolarisation des filles), (ii) renforcement de l'accès des populations aux services (produits et personnels) de santé de la reproduction et (iii) développement des capacités d'analyse et de plaidoyer sur le dividende démographique.

Compte tenu des résultats probants obtenus au cours de la première phase, le Gouvernement a décidé de passer de 4 à 12 provinces et de renforcer la combinaison des interventions dans les zones interventions pour créer plus d'impacts sur les populations bénéficiaires. Pour assurer une coordination efficace entre les niveaux régional et national, l'Unité de Gestion du projet a prévu l'ouverture des antennes provinciales dans les trois zones qui concentrent les provinces d'interventions à savoir :

- ▣ La zone Nord pour couvrir les provinces de (**Batha, de Salamat, de Wadi Fira et Ennedi Est**) ;
- ▣ La Zone Centre pour couvrir les Provinces de (**Lac, Kanem, Hadjer Lamis et Borkou**) ;
- ▣ La Zone Sud pour couvrir les Provinces de (**Chari Baguirmi, Mayo Kebbi Est, Mayo Kebbi Ouest et Tandjilé**).

C'est à cet effet, que le Gouvernement du Tchad, a décidé d'utiliser une partie des financements pour recruter **trois (03) chefs d'antenne** pour assurer la coordination des interventions du projet SWEDD dans lesdites zones.

2. DESCRIPTION DES TACHES DES CHEFS D'ANTENNE

Sous l'autorité hiérarchique du Coordinateur National du SWEDD, le chef d'antenne provincial sera responsable de :

Concernant la coordination et la gestion des activités au niveau de sa zone

- Représenter au niveau provincial l'UGP en toute circonstance jugée utile par le Coordinateur National ;
- Planifier, programmer, organiser et superviser la mise en œuvre des activités de l'antenne régionale du projet telles retenues dans le PTBA ;
- Superviser le travail des ONG partenaires de mise en œuvre des interventions de la composante 1.2 et s'assurer de l'exécution harmonieuse et cohérente des interventions planifiées ;
- Apporter des appuis conseils aux équipes des ONG chargées de la mise en œuvre des activités de la composante 1.2 ;
- Assurer le suivi des activités du projet au niveau de chaque province ;
- Apporter des appuis nécessaires aux consultants et missions de supervision et d'évaluation de l'Unité de Coordination, des PTFs (Banque mondiale, UNPFA, OOAS etc.) en vue de faciliter l'exécution correcte des activités du projet ;
- Veiller au respect des normes et procédures du SWEDD dans la préparation et la mise en œuvre des interventions par les ONG en s'assurant de l'inclusivité des parties prenantes ;
- Produire de façon hebdomadaire des notes de synthèses sur la mise en œuvre des activités en faisant ressortir les avancées et les difficultés et contraintes et les propositions de solutions ;
- Appuyer la tenue des réunions bilan et de planification des ONG de mise en œuvre de la sous composante 1.2 ;
- Réaliser les missions de suivi trimestrielles auprès des ONG et des autres structures partenaires de mise en œuvre ;
- Superviser les ONG dans la collecte régulière des données pour la mise à jour de la base de données et le renseignement du cadre des résultats en lien avec le Spécialiste en suivi-évaluation ;
- Accompagner les ONG dans la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes et du plan de lutte contre les VBG ;
- Tenir les réunions du comité technique élargi aux ONG, à la coordination provinciale pour faire le point de la mise en œuvre et la planification des activités dans chaque province ;
- Contribuer à améliorer la communication sur les résultats du SWEDD au niveau de sa zone ;

Concernant la promotion des partenariats

- Contribuer à la mise en place ou au renforcement des réseaux des organisations de la société civile, les élus, les religieux et leaders traditionnels en vue de créer un environnement favorable à la mise en œuvre des interventions du SWEDD d'une part, et

de faire du SWEDD un projet leader dans l'architecture des projets et programmes de développement de la région ;

- S'assurer de l'implication des acteurs publics, privés et de la société civile dans les domaines relevant de leurs compétences respectives ;
- Jouer le rôle d'interface entre les ONG et les autorités d'une part, et entre les autorités régionales et locales et l'unité de coordination d'autre part ;
- Proposer sur la base de la connaissance de la région le développement de partenariats qui pourraient impacter davantage la mise en œuvre des interventions en fonction des centres d'intérêts ;
- Assurer la bonne distribution de l'information entre les parties prenantes du projet ;
- Accomplir toute autre tâche en lien avec la fonction qui lui est assignée par le coordinateur.

Concernant la production des livrables

Le chef d'antenne sera tenu de produire les rapports ci-après qui contribueront à la production des rapports d'activités périodiques de l'UGP et des rapports de suivi financier (RSF) à fin d'être transmises à la Banque mondiale :

- Des rapports mensuels, trimestriels et annuels faisant états de l'avancement des activités au niveau de la zone ;
- Des rapports financiers mensuels avec les pièces comptables.

Concernant le devoir de réserve

Le/la chef (e) d'Antenne, est tenu (e) par le devoir de réserve. A cet effet, il/elle ne peut engager la responsabilité du projet et de son UGP, sans s'en référer préalablement au Coordinateur National. De même il est astreint à la confidentialité sur les informations issues de l'UGP et des rapports et des données dont il/elle aura à sa disposition.

3. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES

Education :

Être titulaire d'un diplôme supérieur de niveau BAC+4 ans en économie, développement social, développement local, sociologie, sciences de l'éducation, gestion de projets, droit, planification ou tout autre diplôme équivalent.

Expériences :

- a) Dispose de cinq (05) ans d'expériences globale dans la pratique du développement dont 02 ans dans la coordination des programmes et ou projets de développement (santé, éducation, développement social, développement local, genre etc.) ;
- b) Disposer de capacités dans le management des équipes attestées par deux (02) expériences similaires ;
- c) Une bonne expérience de l'analyse et l'intégration de l'approche genre dans la mise en œuvre de stratégies d'intervention des projets de développement ;

- d) Une bonne connaissance des politiques de l'éducation, de la santé et du genre avec un accent particulier sur les interventions en faveur des filles ;
- e) Une grande capacité d'analyse et de planification des interventions en tenant compte des priorités nationales, régionales et locales ;
- f) Être dynamique, loyal et engagé avec une bonne capacité rédactionnelle en français ;
- g) Être capable de travailler en milieu rural avec les communautés et de travailler sous pression en vue de produire de résultats qui impactent la vie des populations.

Langues :

Le titulaire du poste doit disposer de compétences rédactionnelles et communicationnelles en français.

4. DUREE DE LA MISSION

La durée initiale du mandat du chef d'Antenne est d'une période d'essai d'une année (01) renouvelable, sur la base d'une évaluation de performance jugée satisfaisante. Une évaluation annuelle de performance satisfaisante conditionne la continuité du contrat pour l'année suivante même au-delà de la période d'essai d'une année.